

BRIEFING: IC et SÉCURITÉ
Nuit des îles du Ponant
Les 5 et 6 septembre 2026



NUIT DES ÎLES DU PONANT



Épreuves Championnats 2026 IRC
Équipage / Double / Solo

Attendus : Ultim, Ocean Fifty,
IMOCA, Classes 40, Monotype habitable, IRC double, IRC équipage, IRC Solo, Osiris habitable

Du 5 au 6 Septembre 2026

6^{ème}
ÉDITION



Création / Organisation
Société Nautique de La Trinité-sur-Mer



Association loi 1901, éligible au mécénat
accueil@snt-voile.org - 02 97 55 73 48 - www.snt-voile.org

***Cette présentation va être mise
en ligne sur le Tableau Officiel
après le Briefing***

Contact durant la course

Gilles Bricout, Comité de Course

gilles.bricout@gmail.com

+33 6 30 11 89 36

(ligne activée durant la course uniquement)

**NUIT DES ÎLES
DU PONANT**

Épreuves Championnats 2026 IRC
Équipage / Double / Solo

Attendus : Ultim, Ocean Fifty,
IMOCA, Classes 40, Monotype habitable, IRC double, IRC équipage, IRC Solo, Osiris habitable

Du 5 au 6 Septembre 2026

**6^{ème}
ÉDITION**

131milles

La Trinité-sur-Mer

Création / Organisation
Société Nautique de La Trinité-sur-Mer

accueil@snt-voile.org - 02 97 55 73 48 - www.snt-voile.org

Association loi 1901, éligible au mécénat

FFVoile, La Trinité-sur-Mer, Société Nautique de La Trinité-sur-Mer, and social media icons (Twitter, Facebook) are also present.



Si vous faites des publications n'oubliez pas d'identifier la SNT:

@Société Nautique de La Trinité sur Mer (Facebook)

@snt56470 (Instagram)



Équipe du comité de course:

Président du Comité de course: Gilles Bricout

Président du Jury: Claude Petit

Et les bénévoles de la SNT



Procédure de départ

La ligne de départ sera mouillée à environ 1 mille dans le Sud du Petit Trého

Diffusé par Avenant N°1 aux IC

Ligne de départ entre les deux bateaux comité de la SNT (rouge et blanc) arborant leur pavillon orange

La procédure en 5 minutes

H -10' envoie du Orange

H -5' envoie de l'avertissement Flamme numérique

H -4' envoie du préparatoire pavillon P

H -1' la minute (amené du pavillon P)

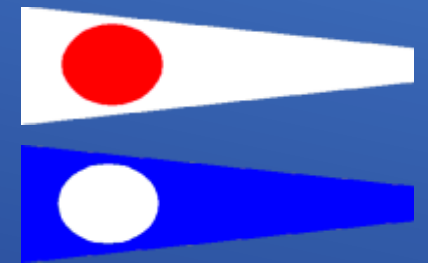
Top départ (amené de la flamme numérique)



Modification de IC 6 Programme des courses.

Ordre des mises à disposition :

Mise à disposition	Séries	Flamme Numérique
10h00	IRC Overall	1
10h10	OSIRIS et Multi 2000	2



***Les flammes numériques sont utilisées que sur le bateau comité.**

Les concurrents arborent le pavillon C (Charlie)

Parcours nuit des iles du Ponant:

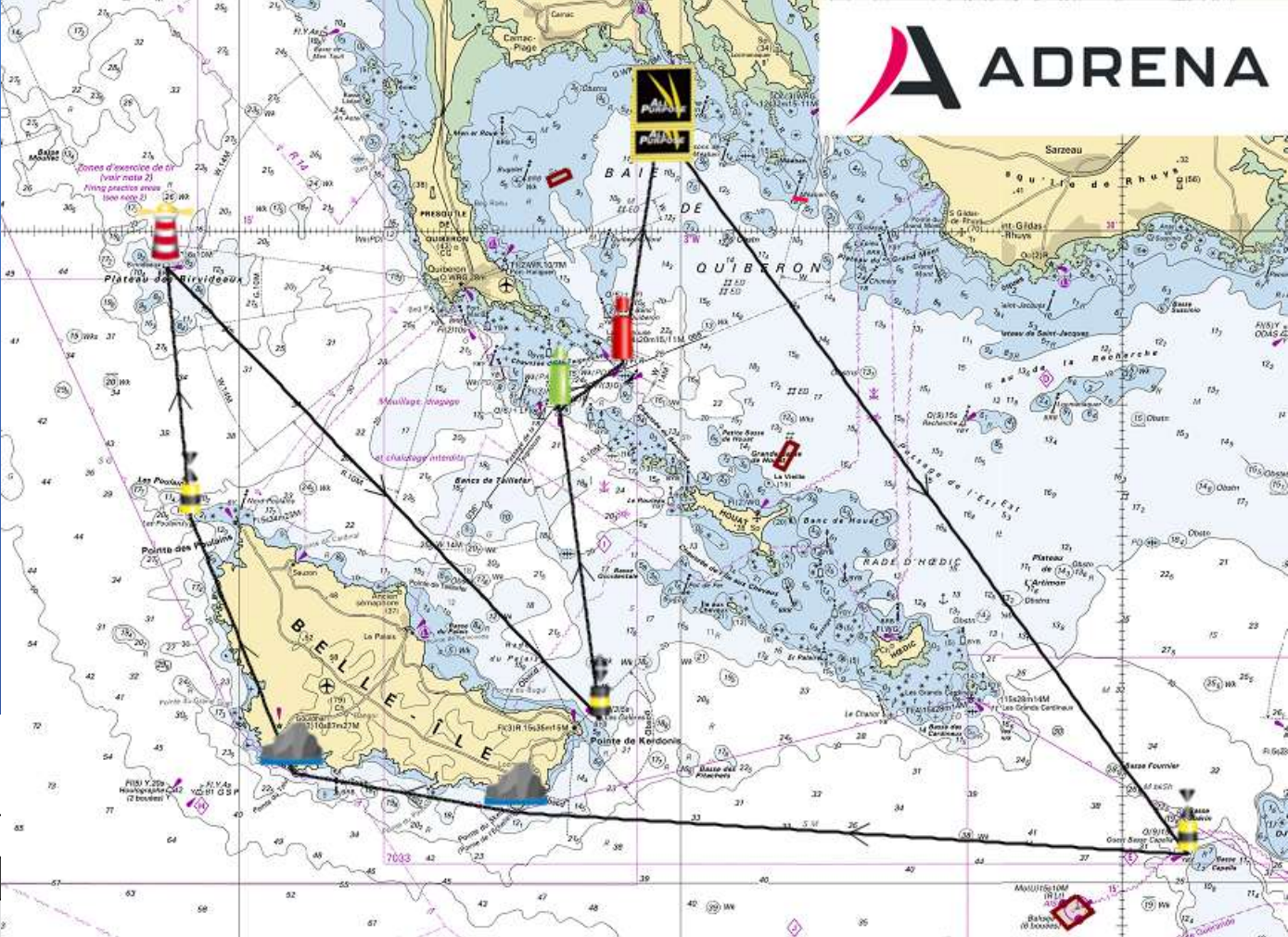
Diffusé par Avenant N°1 aux IC



Ajouter à l'annexe parcours.

Le parcours N°5 suivant.

Parcours N°5 Nuit des iles du Ponant (env. 83 mn)				
Ordre	Waypoint		Côté	Position
	Départ Nuit	IC 12		
1	Cardinale Ouest Basse Capella	Contourner	Tribord	47°15.658 N 002°42.805 W
2	Pointe du Skeul	Contourner	Tribord	47°16.620 N 003°05.608 W
3	Pointe le Talut	Laisser	Tribord	47°17.538 N 003°13.228 W
4	Cardinale Ouest Les poulains	Laisser	Tribord	47°23.432 N 003°16.688 W
5	Phare des Birvideaux	Contourner	Tribord	47°29.169 N 003°17.489 W
#6	Cardinale Est les Galères	Contourner	Babord	47°18.770 N 003°02.763 W
7	Chenal Tribord Basse du Milieu	Contourner	Tribord	47°25.902 N 003°04.134 W
#8	Chenal Bâbord Basse Nouvelle	Contourner	Bâbord	47°26.974 N 003°01.995 W
	Arrivée	IC14.1		47°33.070 N 003°00.620 W



Zones réglementées

AVURNAV et AVINAV

Il est de la responsabilité de tout concurrent d'écouter les avis aux navigateurs.

Ils sont diffusés par les sémaphores sur la VHF canal 16 puis passage sur le 10

Attention : AVINAV N°276/26 à l'Ouest de Belle-Ile (mis en ligne au tableau officiel et sur le Groupe WhatsApp de la course)

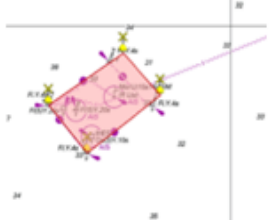


Zones interdites à la navigation - No-Navigation Areas -

Zone SEM-REV

Définie par une droite reliant 4 bouées (Marques spéciales) dont les coordonnées, sont les suivantes :

ZE SEM-REV A	Marque Spe	47°14.700 N	002°46.580 W
ZE SEM-REV B	Marque Spe	47°14.340 N	002°46.080 W
ZE SEM-REV C	Marque Spe	47°13.940 N	002°46.880 W
ZE SEM-REV D	Marque Spe	47°14.340 N	002°47.380 W



Zone mytilicole de Quiberon

Zone délimitée par les quatre points ci-dessous, interdite à la Navigation

ZP Quib. A	47°31.200 N	003°04.550 W
ZP Quib. B	47°31.420 N	003°03.880 W
ZP Quib. C	47°31.250 N	003°03.770 W
ZP Quib. D	47°31.030 N	003°04.430 W



Zone mytilicole de Houat

Zone mytilicole de Houat

ZP Houat N	Cardinale N	47°25.190 N	002°56.350 W
ZP Houat E	Cardinale E	47°25.080 N	002°56.040 W
ZP Houat S	Marque Spé	47°24.530 N	002°56.510 W
ZP Houat W	Marque Spé	47°24.640 N	002°56.820 W

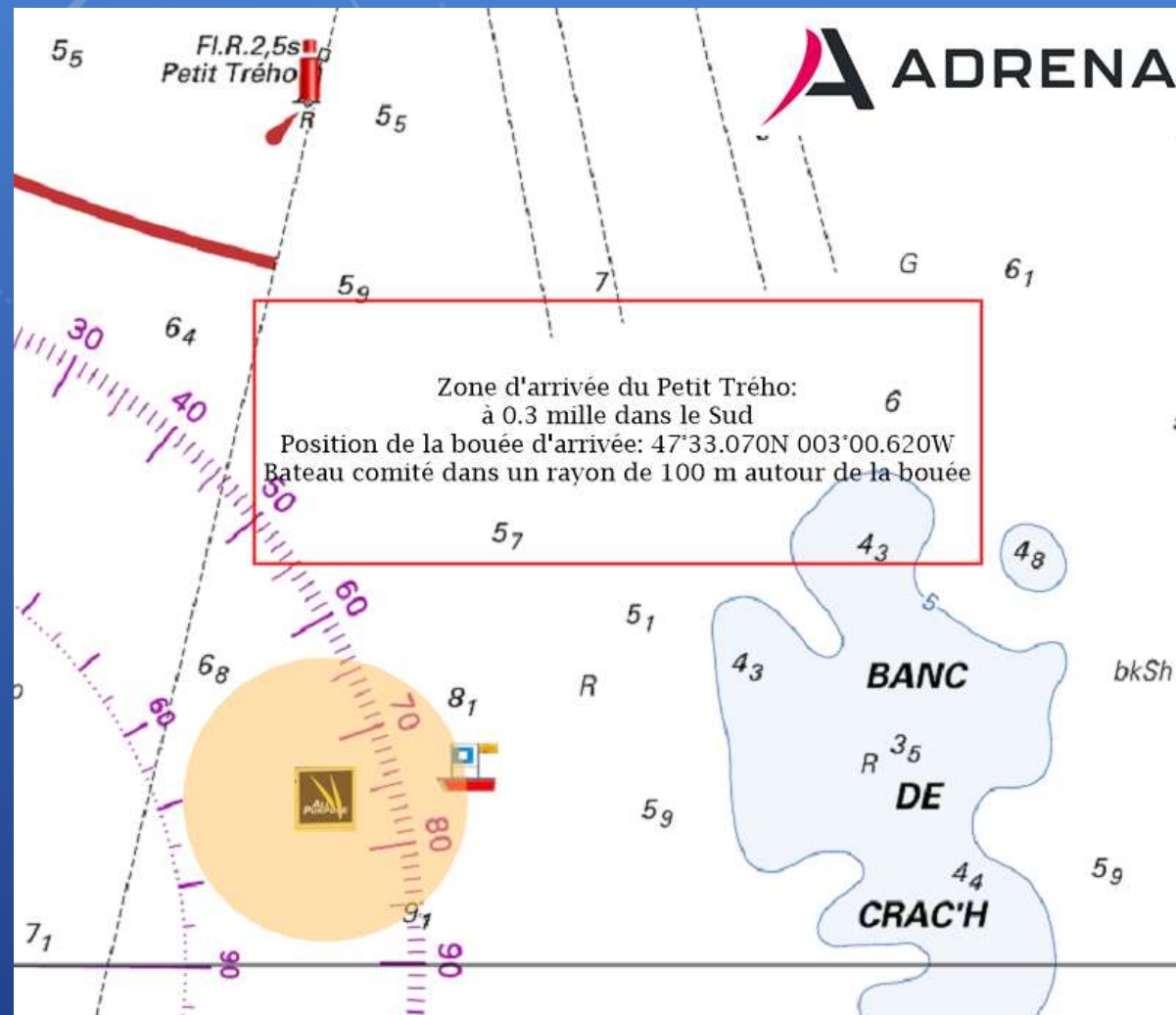


Ligne d'arrivée:

Ligne d'arrivée est définie par le passage entre la marque d'arrivée (Bouée Noire All Purpose) et le mât arborant le pavillon bleu du bateau comité.

[DP] Les concurrents devront s'annoncer en appelant le Comité de Course par VHF canal 72 de course environ 5 minutes avant de passer la ligne d'arrivée et devront renouveler l'appel jusqu'à accusé de réception du bateau comité.

[DP] De nuit les concurrents devront éclairer leur N° de grand-voile au passage de la ligne d'arrivée.



En cas d'abandon IC 19.3 et IC 19.4:

IC 19.3: Un bateau qui abandonne la course doit le signaler au comité de course dans les plus brefs délais par les moyens à sa disposition.

- 1) Par VHF sur le canal 72
- 2) Appel téléphonique: +33 6 30 11 89 36 (N° activé uniquement pendant la course)
- 3) Par mail: gilles.bricout@gmail.com

IC 19.4: [DP] Carburant (ou autre source d'énergie): Tout bateau devra disposer de la réserve nécessaire pour rejoindre le port le plus proche en cas d'avarie de gréement ou autres nécessités.

SECURITE:

RCV 1 SECURITE

RCV 1.1: Aider ceux qui sont en danger

Un bateau, un concurrent ou un bateau accompagnateur doit apporter toute son l'aide possible à toute personne ou navire en danger.

RCV 3: Décision de courir

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

SECURITE:

LA VEILLE OBLIGATOIRE:



VHF 16

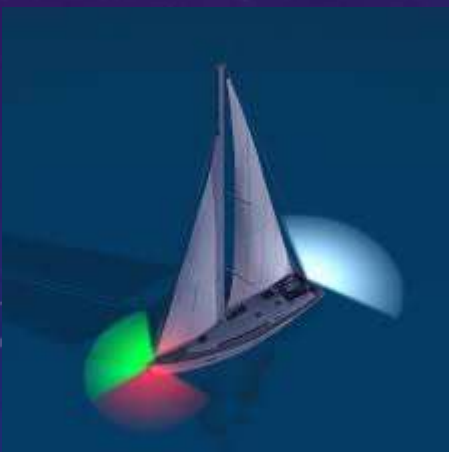
(VHF 72 dans les phases de départ et d'arrivée)



AIS obligatoire

GSM Ligne directe avec DC

Feux navigation obligatoire la nuit



Relayer un message de détresse VHF sur le 16 vers le CROSS c'est déjà porter assistance

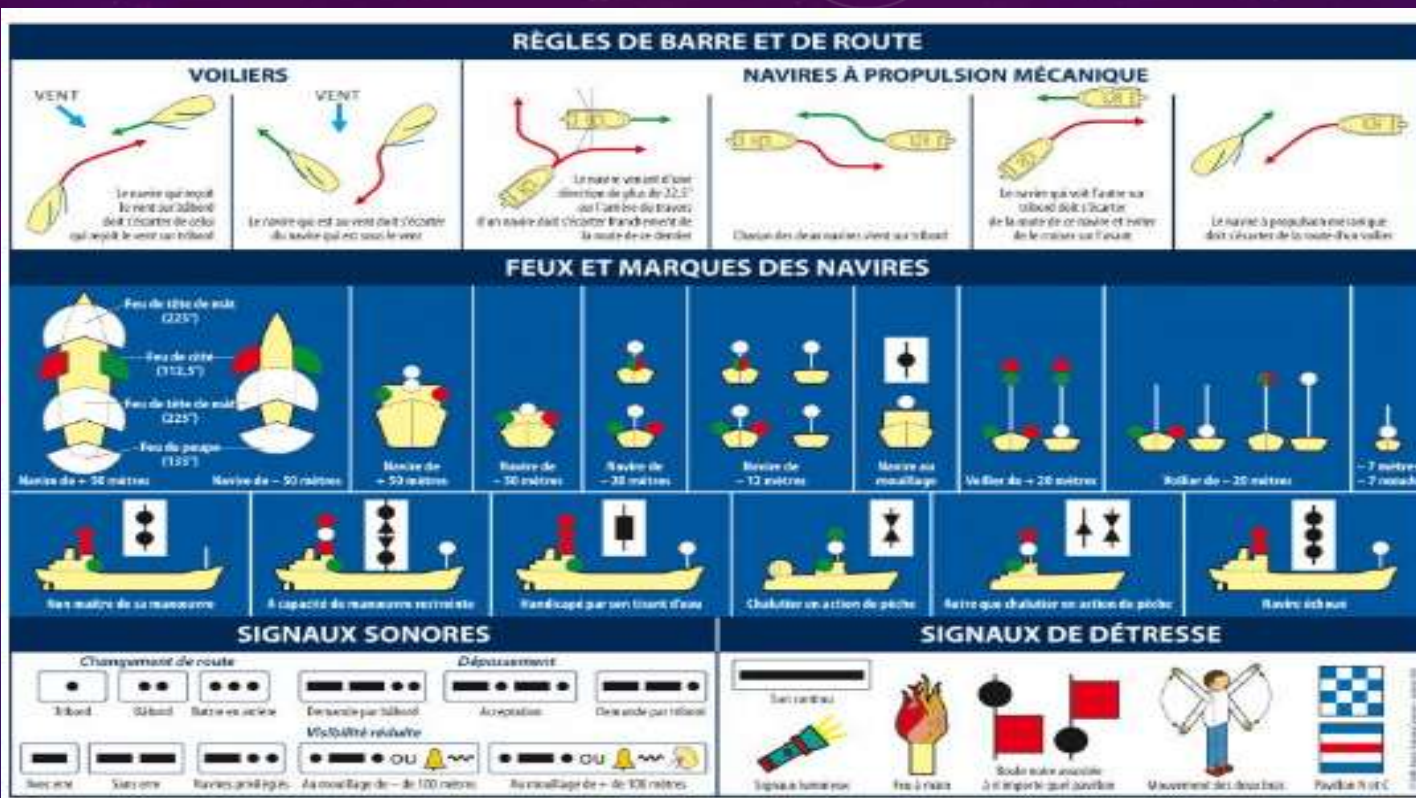
Brassières de sauvetage / Life Jackets

Le port d'un équipement personnel de flottabilité est obligatoire en permanence.

Pour les doubles et solitaires elle doit être équipé d'une balise personnel individuel



RIPAM



Les règles du RIPAM sont applicables avec les autres navires

et du couché au levé du soleil pour les navires en course.

Vous devez respecter les navires privilégiés.

N'oubliez pas de mettre vos feux de navigation, la nuit

-Les navires à passagers, Navires "Cargos" de commerce et navires de pêches sont prioritaires (voir liste des navires privilégiés dans les RIPAM).

-Tous voiliers en course doivent passer largement sur l'arrière des bateaux précités.

-À l'approche d'un chenal les navires de plus de 24m sont privilégiés.

-Nageurs, Plongeurs et chasseurs en apnée : les concurrents doivent passer à plus de 150m de la bouée de nage et/ou arborant le pavillon croix de saint André ou Alpha.

Cette liste est des exemples ...

En cas d'URGENCE ABSOLUE



balises de détresse COSPAS-SARSAT

COSPAS-SARSAT emergency beacons

VHF ASN Appuyer 5'' sur le bouton rouge

VHF DSC Press the red button 5''

Ou appel VHF sur Canal 16

Or VHF call on Channel 16



MRCC ETEL France : +33 2 97 55 35 35 etel@mrccfr.eu

MMRC GRIS NEZ France: +33 3 21 87 03 87 gris-nez@mrccfr.eu

Déclenchement de balise intempestif



- En cas de déclenchement intempestif d'une de vos balises
- Prévenir le CROSS pour les prévenir
- Arrêter l'alerte sur votre balise (connaître la procédure de sa balise)
- Prévenir les autres concurrents par VHF



- ▶ Merci à tous pour votre écoute
- ▶ On reste à disposition pour répondre à vos questions.

- ▶ Gilles Bricout PCC
- ▶ De la Nuit des iles du Ponant